

HALL B2
APPARTEMENT DE 4 PIÈCES
n°B2 23 au 2ème étage

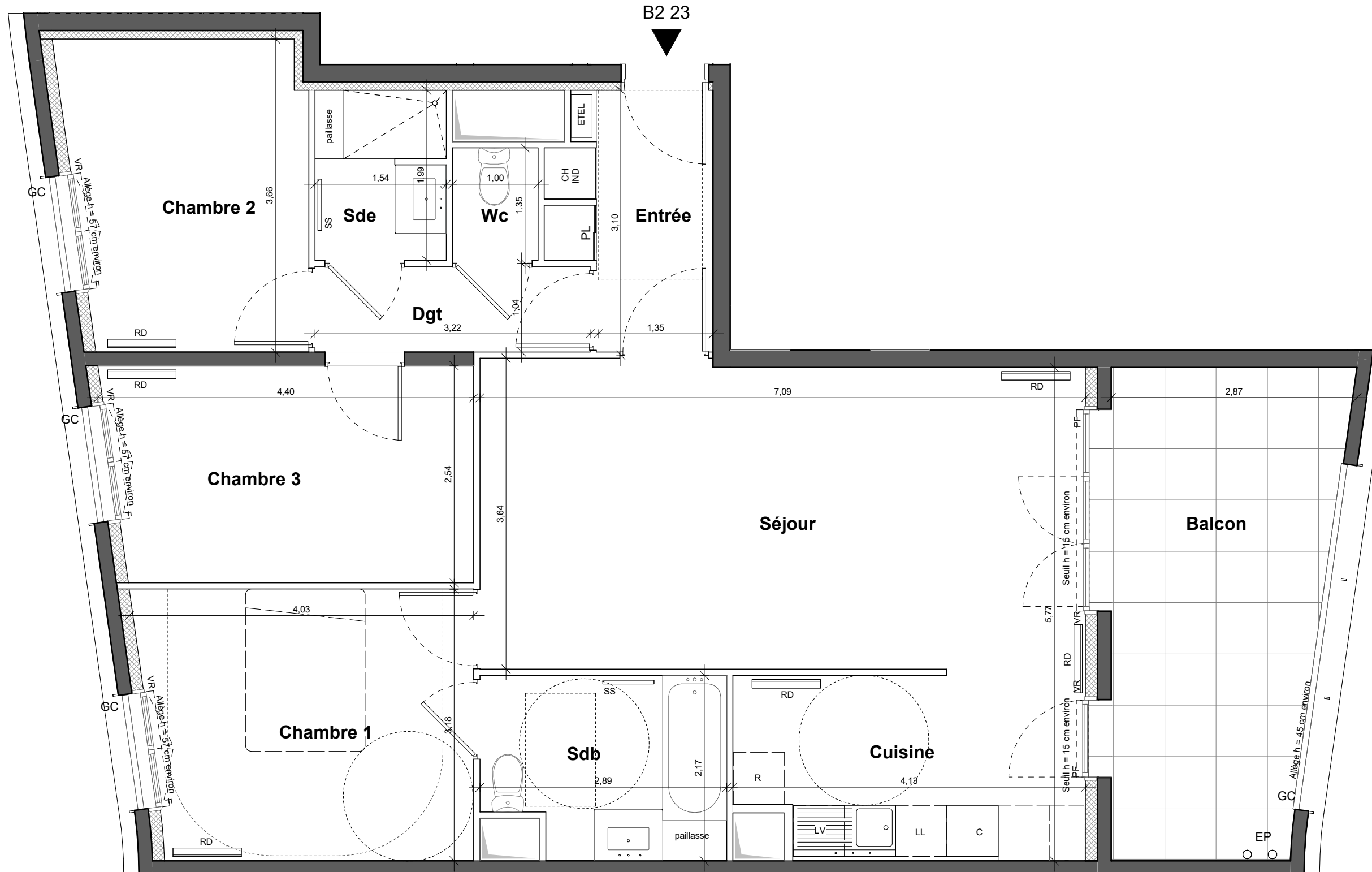
ENTREE	5,22 m ²
SEJOUR	25,36 m ²
CUISINE	8,55 m ²
CHAMBRE 1	12,12 m ²
CHAMBRE 2	9,95 m ²
CHAMBRE 3	10,71 m ²
SALLE DE BAIN	5,83 m ²
SALLE D'EAU	3,01 m ²
WC	1,32 m ²
DEGAGEMENT	3,22 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	85,29 m²
BALCON	14,30 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXES	99,59 m²

LEGENDE

VR	Volet roulant	SS	Sèche serviette
GC	Garde-corps	RD	Radiateur
⊞	Soffite / faux plafond	R	Réfrigérateur
PL	Placard	LV	Lave Vaisselle
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	LL	Lave Linge
---	Retombée de poutre	C	Cuisson
F	Fenêtre	EP	Eaux pluviales
PF	Porte-fenêtre		

Indice : A Jun 2022

Echelle :



Conformément à la réglementation, ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.